

LE REGIME DE VICHY ET L'ANTISEMITISME

Par Didier CHAUVET, historien spécialiste du nazisme, de la Shoah et de la République de Weimar

La lecture de cet article peut être approfondie par la lecture des ouvrages suivants de l'auteur : *LA SHOAH EN FRANCE : lois, documents, témoignages* ; *LE NAZISME ET LES JUIFS : Caractères, méthodes et étapes de la politique nazie d'exclusion et d'extermination*.

Avec l'instauration de la révolution nationale pétainiste, entre 1940 et 1944 les Juifs de France furent frappés de plein fouet par une législation antisémite française qui s'ajouta à la législation allemande, par l'internement puis la déportation. Ils subirent l'exclusion d'une société dans laquelle ils se croyaient intégrés et qu'ils imaginaient protectrice. Durant l'été 1942, le gouvernement de Vichy livra à l'occupant allemand des enfants de moins de seize ans, ainsi que des milliers de Juifs étrangers de zone non occupée rafles sur une partie du territoire sous administration française. L'été 1942 fut en effet marqué au fer rouge avec en juillet la rafle du Vel d'Hiv et ses corolaires, puis en août avec les grandes rafles en zone non occupée qui alimentèrent ensuite le camp de Drancy avant la déportation vers Auschwitz (pour l'ensemble de ces éléments, je vous oriente vers mon livre *LA SHOAH EN FRANCE*, qui traite en détail ces sujets).

Le régime de Vichy mena une politique antisémite autochtone et spontanée. En effet, dès sa constitution à l'été 1940, le pouvoir de Vichy décréta de sa propre initiative et sans pression allemande une série de lois antijuives directement inspirées de l'idéologie raciste et xénophobe du gouvernement pétainiste. Ainsi, Xavier Vallat, commissaire général aux Questions juives du 29 mars 1941 au 8 mai 1942, déclara en 1947 lors de son procès pour collaboration que son antisémitisme « s'inspirait de la conception personnelle que j'avais du problème juif¹ », c'est-à-dire qu'il estimait ne pas pouvoir être accusé de travailler pour l'Allemagne car son antisémitisme n'y puisait pas sa source et demeurait un antisémitisme purement français. Cependant, comme le souligne Julian Jackson : « Si l'on n'ignora pas entièrement le destin des Juifs à la Libération, l'antisémitisme lui-même était réputé secondaire par rapport au crime de collaboration.² » Et poursuit Julian Jackson : « Même si l'antisémitisme vichyssois était moins extrême que celui de l'Allemagne, ce fut une politique autonome qui avait ses racines indigènes. Entre 1940 et 1944, il y eut bien en France deux projets antisémites séparés, et les Juifs se retrouvèrent pris entre les deux.³ »

Ainsi, le 22 juillet 1940, une commission fut créée pour « dénaturer » les étrangers devenus Français depuis 1927, dont une majorité de Juifs allemands, polonais, roumains... De même, le 27 août 1940, le décret Marchandeaum qui punissait le délit d'injure ou de diffamation raciale fut abrogé. Tout en haut de l'échelle, suivit la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs (statut modifié le 2 juin 1941, par le second statut des Juifs), qui faisait des Juifs des citoyens de catégorie inférieure. Exclue

¹ Henri ROUSSO, « Une justice impossible : l'épuration et la politique antijuive de Vichy », *Annales ESC* 48/3, 1993, pp. 745-770, p. 756.

² Julian JACKSON, *La France sous l'Occupation 1940-1944*, Paris, Flammarion 2004, p. 422.

³ *Ibid.*, p. 423.

de beaucoup de professions, ils étaient de plus livrés à l'arbitraire policier puisque les préfets avaient désormais le pouvoir de les interner dans des camps spéciaux.

Selon l'analyse de Bénédicte Vergez-Chaignon : « [...] le régime de Vichy pose pour sa part le principe d'une épuration à caractère racial fondée sur l'exclusion dans la perspective de régénérer la Nation par le biais de la Révolution nationale. Celle-ci vise à exclure de la fonction publique les ennemis déclarés de l'État français : en premier lieu les Juifs et les francs-maçons. Elle se concrétise par une politique de dénaturalisation (loi du 22 juillet 1940) et par l'adoption de deux statuts des Juifs (3 octobre 1940 puis 2 juin 1941). Cette épuration vichyste à caractère racial vise à « rejeter les Juifs hors de la communauté nationale⁴ » ».

La loi du 3 octobre 1940 fut le pas supplémentaire vers un alignement du régime de Vichy sur l'idéologie nazie. À la suite de la publication de l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940 relative aux mesures contre les Juifs, qui énonce les critères d'appartenance à la religion juive et ordonne le recensement des personnes considérées comme telles, le régime de Vichy voulant préserver l'apparence de sa souveraineté sur la zone occupée et cédant à ses inclinaisons naturelles, le pouvoir défait répondit aux mêmes principes que l'ordonnance allemande, sans que la simultanéité des dates puisse laisser croire qu'il y ait eu pure transcription.

Il convient pour bien comprendre le régime de Vichy de l'aborder dans toute sa diversité : « [...] dans l'espace, tant la situation varie dans cette France morcelée par l'armistice ; dans le temps, tant les conjonctures, aussi bien celle nationale que celle internationale, évoluent ; et dans ses composantes, tant elles sont multiples qui font le nouveau régime. Mais, il est tout aussi impossible de le comprendre si on ne l'appréhende pas dans son unité, et, au moins pour les deux premières années, cela vaut spécialement pour sa politique répressive.⁵ »

Comme le souligne justement Joseph Billig : « Tout seul, l'occupant n'aurait pas obtenu les résultats que lui apporta la collaboration de l'État français qui a administré le déracinement social et matériel des Juifs, a prêté la police pour l'exécution des « mesures de sécurité » nazies et a, enfin, désigné et « concentré » de vastes catégories de victimes pour leur déportation vers l'inconnu.⁶ »

Mais la politique de collaboration connut différentes étapes et les relations entre le gouvernement de Vichy et l'occupant allemand de même. Au sujet de la politique antijuive et des relations avec Vichy à ce sujet, l'*Obersturmbannführer-SS* Adolf Eichmann, le chef du *Referat IV B4* (bureau IV B4) du RSHA, qui s'occupait des « Affaires juives et de l'évacuation », grand coordonnateur de la Shoah⁷, déclara en 1960 : « Avec le ministère des Transports, je mettais soigneusement au point les horaires des convois, et les trains roulaient. Mais nous connûmes beaucoup de difficultés, au fil des années. En France, la police française n'aidait qu'en hésitant.

⁴ Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, *Histoire de l'épuration*, Paris, Larousse 2020, p. 38.

⁵ Denis PESCHANSKI, « 1939-1946, les camps français d'internement » in *Hommes et Migrations*, n° 1175, avril 1994. De la guerre à la décolonisation. La mémoire retrouvée, pp. 11-19, p. 13.

⁶ Joseph BILLIG, « La condition des Juifs en France (juillet 1940-août 1944) », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 24 octobre 1956, p. 55.

⁷ Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Adolf Eichmann resta un subalterne, sous l'autorité d'Heinrich Himmler, Reinhard Heydrich, Heinrich Müller, dans son rang et sa position, bien qu'en pratique il assumait la gestion — à partir de 1941 — de tout le système de concentration, d'expropriation et de déportation de millions de Juifs, vers les ghettos d'Europe de l'Est et les camps d'extermination.

Après avoir été d'abord enthousiasmé par le projet [étape de la déportation des Juifs étrangers et apatrides], le gouvernement de Pierre Laval lui-même devenait de plus en plus prudent [étape de la déportation des Juifs français]. [...] Nous parvînmes cependant, non sans luttes, à mettre en marche les déportations. Bientôt des convois de Juifs partaient de France et des Pays-Bas. Ce n'est pas pour rien que j'ai fait tant de voyages à Paris et à La Haye.⁸ »

75 000 Juifs partirent de France pour les camps nazis (en incluant le convoi des déportés des départements du Nord et du Pas-de-Calais, convoyés par la Belgique), principalement Auschwitz (69 000), dont 11 400 enfants âgés de moins de 18 ans⁹. Seuls 2 500 de ces Juifs survécurent. 3 000 moururent également dans les camps d'internement français et 1 000 autres furent exécutés ou abattus sommairement en France¹⁰.



Philippe Pétain et Pierre Laval

Les « accommodements » du Parti communiste français et l'antisémitisme « rouge »

Le 29 septembre 1938, les communistes s'opposèrent aux accords de Munich qui octroyaient le territoire des Sudètes à l'Allemagne¹¹, et à la suite du pacte germano-

⁸ Adolf Eichmann, « Sassen-Life », *Life* du 28 novembre 1960 et du 5 décembre 1960.

⁹ Serge KLARSFELD, *Mémorial de la Déportation des Juifs de France*, Paris, FFDJF 2012, p. 6.

¹⁰ www.memorialdelashoah.org/la-shoah-en-france.html

¹¹ Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du PCF*, opus cit.

soviétique du 23 août 1939 ardemment soutenu par le PCF, le Parti communiste et les organisations communistes furent interdits en France en septembre 1939¹². Les communistes français furent ensuite victimes entre 1939 et 1945 de nombreuses mesures à leur encontre : surveillance, internements, exécutions. Mais, l'histoire du Parti communiste français comporte une importante zone sombre de 1938 à 1941 marquée par des initiatives individuelles et de la direction du PCF qui aboutirent à des positions troubles en faveur de l'Allemagne nazie et bien évidemment aussi à des positions favorables aux initiatives de l'URSS de Joseph Staline : dénonciation du caractère impérialiste de la guerre déclarée par la France et l'Angleterre à l'Allemagne nazie, après l'invasion de la Pologne qui se trouva envahie aussi de l'autre côté par l'URSS comme le prévoyait le pacte germano-soviétique avec, en fin de compte, l'absorption de la Pologne par les deux géants nazis et communistes ; dénonciation d'une Pologne « fasciste » ; approbation de l'invasion de la Finlande par l'URSS ; négociation avec les nazis, menée par Jacques Duclos, pour la réparation de *L'Humanité* en 1940 ; désertion de Maurice Thorez, chef du PCF, qui trouva refuge en URSS ; sabotages en 1939 par des ouvriers communistes dans les usines travaillant pour la Défense nationale. Après le pacte germano-soviétique, la direction du PCF renoua avec « la dénonciation des « sociaux-traitres » et les attaques *ad hominem* contre « le chacal Blum¹³ » ». « Blum doit être hanté par le spectre de ses innombrables victimes comme Lady Macbeth, il doit voir avec terreur le sang innocent qui tache à jamais ses mains aux doigts longs et crochus » déclara Maurice Thorez¹⁴. Lorsque la défaite fut là, « Jacques Duclos rédige le 20 juin 1940, au nom du PCF clandestin, une « déclaration d'intention » destinée aux Allemands et sollicite le droit de faire réparaître *L'Humanité*. Or, à trois reprises, dans ce texte destiné à l'occupant, Duclos fustige le « Juif Mandel », ministre de l'Intérieur du gouvernement Reynaud qui venait [...] de démissionner. C'était désigner [...] Mandel à la vindicte des nazis et lui mettre une cible dans le dos.¹⁵ » Dans le détail, le PCF fut donc dissous le 26 septembre 1939 par le président du Conseil, Édouard Daladier, en raison du soutien par le PCF du pacte germano-soviétique au terme duquel la Pologne fut dépecée. Léon Blum prit publiquement position contre cette interdiction, tout en réprochant la politique suivie par le Parti communiste : « Je tiens la dissolution pour une faute. Alors que le Parti communiste restait accablé sous le poids de ses erreurs, il va pouvoir transporter le débat sur un tout autre terrain. La décomposition sera, non pas précipitée, mais enrayée », écrit-il dans *Le Populaire* du 27 septembre 1939. Il ajouta : « Si des communistes sont personnellement convaincus de trahison, qu'on les poursuive et qu'on les fusille comme tous les traîtres. Mais le Parti communiste en lui-même n'était justiciable, selon moi, que de la conscience publique et la seule peine dont il dût être frappé était la réprobation universelle ». Citons quelques chiffres pour mesurer la répression anticomuniste en France au 1^{er} mars 1940 : 10 550 perquisitions, 3 400 arrestations, 489 internements administratifs, 100 condamnations par des tribunaux

¹² *Ibid.*

¹³ Guillaume PERRAULT, « Antisémisme de gauche : cette histoire oubliée », *Le Figaro*, n° 24 651, 23 novembre 2023.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.* Cf Jean-Marc BERLIERE, Frank LIAIGRE, *Liquidier les traîtres. La face cachée du PCF, 1941-1943*, Paris, Robert Laffont 2015.

militaires dont 14 à mort. Le procès de mars-avril 1940 des députés communistes permit à la direction du PCF de défendre la politique du *Komintern* dont il s'inspirait. Après la rupture par Adolf Hitler du pacte germano-soviétique en juin 1941 (opération Barbarossa), le PCF bascula dans la lutte absolue et dans la résistance (sabotages, espionnage, attentats, publications clandestines, etc.) avec un double objectif : vaincre le nazisme et chasser l'occupant, mais aussi après cela installer en France un régime idéologiquement proche de Staline. Au printemps 1940, en ligne directe avec le décret du 26 septembre 1939 et le décret du 12 avril 1940 (décret Albert Sérol (socialiste) — gouvernement de Paul Reynaud), les autorités arrêtaient à nouveau plusieurs centaines de femmes et d'hommes suspectés d'activités communistes. Après l'installation du régime de Vichy et de la Révolution nationale, la chasse aux communistes s'intensifia encore, en lien avec l'occupant (Gestapo¹⁶, KdS). Sur environ 4 000 à 6 000 fusillés en France pendant la Seconde Guerre mondiale, une bonne part était issue des rangs du PCF, même s'ils ne furent bien évidemment pas les seuls¹⁷. Ainsi, 30 % des fusillés par les tribunaux militaires allemands étaient communistes¹⁸. Quant aux otages fusillés au titre de représailles à la suite le plus souvent d'attentats mortels contre des officiers allemands, 75 à 80 % d'entre eux étaient communistes¹⁹.

L'antisémitisme « rouge » se manifesta aussi parfois dans les camps où les déportés communistes adoptaient fréquemment une attitude de rejet envers les déportés raciaux juifs. À Auschwitz, Simone Veil se trouva confrontée à la dualité entre les deux types de déportés, les raciaux et les politiques. Les politiques ne montraient au mieux qu'indifférence dans le camp envers les raciaux. Ainsi pour Auschwitz, Simone Veil souligne : « Nous apprenions alors ce qui opposait les deux types de déportation. Nous ne partagions avec elles que les conséquences, pas la cause. [...] Nous, nous étions victimes de ce que nous étions, pas de ce que nous avons fait.²⁰ » De même, Simone Veil évoque ce souvenir de Birkenau où en compagnie de Marceline Loridan-Ivens, elles se firent chasser et insulter par des prisonnières françaises communistes qui leur lancèrent un agressif « sales juives²¹ ».

Les cabinets Pétain

Dans le cabinet Pétain et tous les cercles qui gravitaient autour, on ne trouvait pas que des hommes proches de l'extrême-droite ou d'une certaine droite royaliste (Joseph Darnand²² ancien de l'Action française puis membre des Croix-de-Feu et du Parti populaire français, PPF, et futur membre en 1943 de la Waffen-SS (avec le grade

¹⁶ Le terme Gestapo est impropre mais d'usage courant. En effet, cette police secrète d'État, organisée par la SS, n'était opérationnelle que sur le territoire du Reich. En France occupée, il faut plutôt évoquer le rôle de la section IV du KdS (*Kommando der Sicherheitspolizei (Sipo) und des Sicherheitsdiensts (SD)*), soit le commandement régional des forces de police nazies.

¹⁷ www.liberation.fr/france/2019/05/24/le-parti-communiste-francais-etait-il-le-parti-des-collabos-ou-des-75000-fusilles_1729388/,

¹⁸ <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/chronologie-ra-pression-et-persa-cution-en-france-occupa-e-1940-1944.html>

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Didier CHAUVET, *La Shoah en France*, Paris, L'Harmattan 2024.

²¹ Simone VEIL, *Une vie.*, p. 97.

²² Éric ALARY, *Joseph Darnand*, Paris, Perrin, 2023.

d'*Obersturmführer*) ; Philippe Henriot²³, membre de la Fédération républicaine de droite qui participa ensuite à la rédaction du manifeste du Service d'ordre légionnaire²⁴, SOL, avant de devenir un orateur particulièrement incisif de Radio Paris ; Xavier Vallat qui évolua de la droite classique vers une extrême-droite virulente ; Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives (1942 à 1944) membre des Croix-de-Feu et président du parti d'extrême-droite le Rassemblement antijuif de France). En effet, certains hauts dignitaires du gouvernement collaborationniste de Vichy ou des organisations qui lui étaient proches étaient à l'origine des politiciens ou militants venus de la gauche française²⁵. En premier lieu, Pierre Laval (vice-président du Conseil des ministres du 12 juillet au 13 décembre 1940 puis chef du gouvernement de Vichy du 18 avril 1942 au 19 août 1944) issu des rangs socialistes de la SFIO de 1903 à 1922, mais également Jacques Doriot (créateur de la LVF²⁶, Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme) membre du Parti communiste français (1928-1934), Marcel Déat (créateur du RNP²⁷, Rassemblement national populaire, et ministre du Travail) dissident néo-socialiste qui fit partie de la SFIO (1914-1933) puis du Parti socialiste de France-Union Jean Jaurès (1933-1935), mais aussi Jean Luchaire²⁸ (commissaire à l'Information) soutien de Léon Blum en 1932, ou encore René Bousquet (secrétaire général de la police de Vichy) proche de Roger Salengro le ministre de l'Intérieur du Front Populaire, Paul Marion (secrétaire général à l'Information) membre du Parti communiste français en 1922, du Comité central en 1926 et de 1927 à 1929 (il fut même membre du *Komintern* (internationale communiste) au bureau de la propagande), Adrien Marquet le maire de Bordeaux encarté à la SFIO de 1924 à 1932 (ministre de l'Intérieur en 1940 et ardent soutien de la politique collaborationniste), Marc Augier (rédacteur en chef de *La Gerbe*²⁹), membre du cabinet de Léo Lagrange dans le gouvernement du Front populaire en 1936 puis combattant dans la LVF et la Waffen SS, René Belin (ministre du Travail), dirigeant de la CGT, avant d'être le principal inspirateur de la Charte du Travail et le cosignataire du statut des Juifs en

²³ Pierre BRANA, Joëlle DUSSEAU, *Philippe Henriot : la voix de la Collaboration*, Paris, Perrin 2017.

²⁴ Le Service d'ordre légionnaire (SOL) était une organisation politique et paramilitaire du régime de Vichy. Créé à l'été 1941, il fut le précurseur de la Milice française, créée en janvier 1943. Cf Pierre Philippe LAMBERT, Gérard LE MAREC, *Vichy 1940-1944 : organisations et mouvements*, Paris, Grancher 2009.

²⁵ Christophe WEBER, *Quand la gauche collaborait, 1939-1945* (film documentaire).

²⁶ La Légion des volontaires français contre le bolchévisme, dite Légion des volontaires français (LVF), ou « Infanterie Regiment 638 » en allemand pour sa partie combattant au sein de la Wehrmacht, était une organisation créée le 8 juillet 1941. Cette légion était soutenue par des partis collaborationnistes français, notamment le Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat, le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot et le Mouvement social révolutionnaire (MSR) d'Eugène Deloncle. En juin 1942, le gouvernement de Vichy tenta de la récupérer en la transformant en Légion tricolore sous son contrôle, mais abandonna en décembre 1942 face à l'opposition catégorique des Allemands. En septembre 1944, sa partie combattante, l'« Infanterie Regiment 638 », fut dissoute sur décision des Allemands et ses effectifs furent principalement intégrés à la Division SS Charlemagne. Cf Pierre GIOLITTO, *Volontaires français sous l'uniforme allemand*, Paris, Perrin, 1999.

²⁷ Le Rassemblement national populaire (RNP) était un parti politique français fasciste et collaborationniste, fondé par Marcel Déat pendant l'occupation allemande. Le RNP, qui exista du 2 février 1941 jusqu'en 1944, avait une ligne politique néo-socialiste et embrassait le projet d'Europe nazie unifiée. Il se destinait ainsi à « protéger la race ». Sa particularité était la prédominance dans ses instances dirigeantes d'éléments issus de la gauche pacifiste, très majoritairement de la SFIO, ce qui se traduisit par un discours néo-socialiste et une activité syndicaliste. Le RNP fut, pendant l'Occupation, l'un des trois principaux partis collaborationnistes en France avec le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot et le Parti franciste de Marcel Bucard (Cf Alain DÉNIEL, *Bucard et le francisme*, Paris, J. Picollec 1979), prônant un alignement politique, social et militaire sur l'Allemagne nazie. Cf Jean-Paul COINTET, *Marcel Déat : du socialisme au national-socialisme*, Paris, Perrin 1998.

²⁸ Cédric MELETTA, *Jean Luchaire, l'enfant perdu des années sombres (1901-1946)*, Paris, Perrin 2013.

²⁹ *La Gerbe* était un journal collaborationniste français, publié du 11 juillet 1940 au 17 août 1944. Il fut fondé par l'écrivain Alphonse de Châteaubriant (directeur de publication). Politique et littéraire, il s'inspirait de *Candide* et de *Gringoire*, hebdomadaires créés pendant l'entre-deux-guerres. Cf Emile MARCH, « La Gerbe : un organe collaborationniste », in *Revue d'histoire de la Shoah*, 2001/3, n° 173.

1940. Toutes ces personnalités occupèrent des postes importants. On peut ajouter aussi les polémiques et controverses liées à l'attitude ambiguë de François Mitterrand³⁰ qui reçut la Francisque (et qui fut aussi un authentique résistant) et qui entretint après la guerre des relations avec René Bousquet, ou encore celles liées à Georges Marchais³¹ le chef du Parti communiste français (1972-1994) dont la participation à l'effort de guerre allemand à travers le STO (Service du Travail Obligatoire)³² est particulièrement contestée, certains journalistes et historiens affirmant qu'il était parti volontairement en Allemagne. D'autres exemples de cette large porosité entre une partie de la gauche française et Vichy peuvent être cités. Paul Faure³³, n°2 de la SFIO de 1920 à 1940, jugeait qu'il y avait trop de Juifs autour de Léon Blum³⁴. La LICA (qui devint plus tard la LICRA) dénonça rétroactivement en 1948 la « campagne raciste » que Paul Faure mena en 1939 contre Léon Blum. En octobre de cette année-là, il avoua qu'il redoutait la formation d'un cabinet de guerre « avec Blum installant tout Israël avec lui³⁵. » Et « l'assimilation du Juif au grand capital fauteur de guerre est un thème qui retrouve droit de cité au sein de composantes centrales de la gauche³⁶ » durant l'entre-deux-guerres.

D'autre part, certains résistants importants étaient issus des milieux de l'extrême-droite, comme Daniel Cordier³⁷ (secrétaire de Jean Moulin), Jacques Renouvin³⁸, Maurice Duclos³⁹ ou encore Marie-Madeleine Fourcade⁴⁰ qui succéda comme chef du réseau de résistance de droite Alliance à son fondateur Georges Loustaunau-Lacau après l'arrestation de celui-ci en 1941, et fut la seule femme à avoir dirigé un grand réseau de résistance en France, et l'une des rares en Europe avec la Belge Andrée De Jongh. Il aura fallu du temps, beaucoup de temps, et le travail acharné des chercheurs pour déconstruire la vision caricaturale d'une des périodes les plus troubles et les plus ambiguës de notre histoire. Celle d'une France, sous Vichy, coupée idéologiquement en deux, entre une gauche résistante et une extrême droite collaborationniste. Une image qui n'est pas conforme à la réalité. Une réalité complexe avec des résistants et des collaborateurs dans tous les cercles politiques, idéologiques du pays, à des degrés divers il est vrai, selon parfois les périodes, les jeux de pouvoirs, les alliances et renversements d'alliances.

³⁰ Pierre PÉAN, *Une jeunesse française : François Mitterrand, 1934-1947*, Paris, Fayard, 1994.

³¹ *Un jour un destin : Georges Marchais, bas les masques*, France 2, 2011.

³² La France fut marquée par la mise en place du Service du Travail Obligatoire (STO) qui poussa un nombre assez important d'hommes vers les maquis. Ainsi, le 14 avril 1943, dans un rapport à Hitler, le « plénipotentiaire général pour le service du travail obligatoire », Fritz Sauckel annonça que Pierre Laval allait envoyer plusieurs centaines de milliers de travailleurs en Allemagne en raison de l'excellent traitement dont ils bénéficiaient (« Pour cela, Laval m'a à plusieurs reprises prié de bien vouloir vous transmettre, mon Führer, l'expression de sa sincère gratitude ». Sauckel précisa également que les 3 638 056 « travailleurs étrangers » présents en Allemagne donnaient majoritairement satisfaction et reconnaissaient que les conditions qui leur étaient faites par le Reich étaient bien plus favorables que les « méthodes du monde capitaliste et bolchevique ».

³³ Paul Faure se présenta à l'élection présidentielle de 1932, où il fut battu au second tour par Albert Lebrun. La même année, il perdit son mandat de député de Saône-et-Loire. Il retrouva un siège en novembre 1938 et le conserva jusqu'en 1940. Il fut nommé ministre d'État dans le gouvernement Léon Blum de 1936.

³⁴ Michel DREYFUS, « *Le pacifisme, vecteur de l'antisémitisme à gauche dans les années 1930* », *Archives juives*, Paris, Les Belles Lettres, n°43 « Années Trente. L'emprise sociale de l'antisémitisme », 1^{er} semestre 2010, pp. 54-65.

³⁵ Simon EPSTEIN, *Un paradoxe français : antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Paris, Albin Michel 2008, p. 93.

³⁶ Guillaume PERRAULT, « Antisémitisme de gauche : cette histoire oubliée », *Le Figaro*, n° 24 651, 23 novembre 2023.

³⁷ Daniel CORDIER, *Alias Caracalla : mémoires, 1940-1943*, Paris, Gallimard 2009.

³⁸ François MARIN FLEUTOT, *Des Royalistes dans la Résistance*, Paris, Flammarion, 2000.

³⁹ Guy VERINES, *Mes souvenirs du réseau Saint-Jacques*, Panazol, Lavauzelle 1990.

⁴⁰ Michèle COINTET, *Marie-Madeleine Fourcade, un chef de la Résistance*, Paris, Perrin 2006.



Louis Darquier de Pellepoix, Commissaire général aux Questions juives

Le débat sur les raisons du chiffre de la Shoah en France

De nombreux Juifs, notamment des enfants, survécurent grâce à des initiatives spontanées de citoyens qui n'étaient pas nécessairement impliqués dans des réseaux de résistance. Il exista en effet de nombreux réseaux de petites dimensions, des structures locales, ou de simples initiatives individuelles sans rattachement à aucune organisation structurée, qui dans leur coin cachèrent des enfants juifs. Citons à titre d'exemple le réseau Marcel à Nice (Odette Rosenstock, Moussa Abadi, avec le concours de Monseigneur Paul Remond (archevêque de Nice) qui cacha 527 enfants juifs dans le diocèse de Nice).

Une question revient souvent au sujet du nombre des victimes de la Shoah en France : comment — malgré la politique antijuive du régime de Vichy, l'administration française en zone occupée où la Gestapo parvint à traquer les Juifs, les nombreuses rafles —, 240 000 Juifs réussirent cependant à échapper à l'horreur sur une population de 320 000 personnes en 1940 ? Plusieurs éléments expliquent ce chiffre. Attachons-nous dans ce paragraphe à bien les examiner. D'abord, de nombreux Français vinrent en aide aux Juifs persécutés. Simone Veil défendait ardemment cette situation et revenait souvent sur l'attitude des Français en général face à la persécution des Juifs : « Et puis, nombre de Français, n'en déplaise à certains, ont eu un comportement exemplaire. Les enfants ont été, pour le plus grand nombre d'entre eux, sauvés grâce à toutes sortes de réseaux, comme la Cimade⁴¹ ; je pense aux protestants du Chambon-

⁴¹ Comité inter-mouvements auprès des évacués.

sur-Lignon^{42 43} et d'ailleurs, ou encore aux nombreux couvents qui ont recueilli des familles entières. [...] En fin de compte, de tous les pays occupés par les nazis, la France est, et de loin, celui où les arrestations furent, en pourcentage, les moins nombreuses.⁴⁴ » Elle déclara également : « Certains Français se plaisent à flétrir le passé de notre pays. Je n'ai jamais été de ceux-là. [...] J'ai toujours dit, et je le répète ce soir solennellement, qu'il y a eu la France de Vichy, responsable de la déportation de 76 000 Juifs, dont 11 000 enfants, mais qu'il y a eu aussi tous les hommes, toutes les femmes, grâce auxquels les trois quarts des Juifs de notre pays ont échappé à la traque.⁴⁵ » Et elle y revient encore, martelant son propos : « L'humanité est un vernis fragile, mais ce vernis existe. En parlant de ce monde à part que fut celui des camps et de la tourmente dans laquelle les Juifs furent emportés, nous vous disons cette abomination, mais nous témoignons aussi sur les raisons de ne pas désespérer. D'abord, pour certains d'entre-nous, il y eut ceux qui nous aidèrent pendant la guerre, par des gestes parfois simples, parfois périlleux, qui contribuèrent à notre survie.⁴⁶ » Et toujours et encore, avec une grande conviction, elle précise : « De nombreux Français — même si tous, loin de là, n'ont pas reçu la médaille des Justes — ont aidé des Juifs, hébergé des enfants. Dans les villages de campagne, nul n'ignorait que les gamins, soi-disant placés par les services sociaux, étaient des petits juifs — d'autant que certains s'exprimaient avec un accent étranger. Les gens fermaient les yeux ou ne cherchaient pas à savoir.⁴⁷ » Boris Cyrulnik, le célèbre neuropsychiatre, rescapé de la rafle du 10 janvier 1944 à Bordeaux, partage la même opinion : « En France, des villages entiers, des couvents, des institutions catholiques, pétainistes même, ont protégé massivement les enfants juifs.⁴⁸ » Un autre témoignage, celui d'Arlette Testyler : « Dans le village où j'étais cachée, on ne parlait pas des Juifs. Personne ne nous posait la question. On savait qu'on était Juifs, c'est tout. [...] Pour moi, la Touraine est la plus belle région de France. J'y ai passé deux années extraordinaires qui m'ont forgée à la vérité [...], à la bonté, et qui m'ont libérée de la méfiance dans laquelle je venais de vivre pendant plus de trois ans. Les gens chez qui nous vivions [...] étaient pauvres à un point inimaginable. Ils cachaient quatre à cinq enfants [...] dans une seule pièce plus petite que mon salon. Les autres enfants juifs étaient placés chez un beau-frère, une belle-sœur, une cousine... [...], c'était le bonheur total.⁴⁹ » Elvire Rosemont apporte aussi un éclairage sur ces enfants cachés et sauvés : « J'étais cachée chez les religieuses depuis deux ans quand les Allemands ont commencé à fouiller les couvents. Nous

⁴² Le village français de Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) possède la particularité d'avoir obtenu la médaille des Justes parmi les Nations de façon collective pour le dévouement spontané de toute sa population. Les actions des pasteurs Edouard Theis et André Trocmé sont pour une large part dans la dimension exceptionnelle des actes de sauvetage et dans le nombre de sauveurs de ce village français. Le village et ses alentours sont surnommés la Montagne-refuge (Cf François BOULET, *Histoire de la Montagne-refuge : aux limites de la Haute-Loire et de l'Ardèche*, Polignac, Éditions du Roure 2008). On trouve un Mur des Justes dans l'allée qui jouxte le Mémorial de la Shoah sur lequel on peut lire plus de 4 000 noms.

⁴³ Au 1^{er} janvier 2019, les Justes parmi les Nations sont ainsi répartis : Pologne 6 992, Pays-Bas 5 778, France 4 099, Ukraine 2 634, Belgique 1 751, Lituanie 904, Hongrie 867, Italie 714, Biélorussie 660, Allemagne 627, Grèce 355, Russie 209, Autriche 110, Roumanie 66, etc.

⁴⁴ Simone VEIL, *L'Aube à Birkenau*, récit recueilli par David TEBOUL, *opus cit.*, p. 128.

⁴⁵ Discours de Simone Veil, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah à l'occasion de la cérémonie du Panthéon en hommage aux Justes parmi les Nations de France, 18 janvier 2007.

⁴⁶ Simone VEIL, *Mes combats : les discours d'une vie*, Paris, Le livre de poche 2021.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ www.elle.fr/Societe/Les-enquetes/Boris-Cyrulnik-Je-me-croyais-coupable-de-la-mort-de-mes-parents-2204764

⁴⁹ Témoignage d'Arlette Testyler in Sophie NAHUM, *Les derniers enfants cachés*, *opus cit.*, p. 169.

avons de faux papiers, mais ils n'étaient pas remarquablement faits. [...] La mère supérieure [...] a averti ma mère, qui est venue nous chercher. [...] Avec mon père, ils nous ont emmenés dans un petit bled, en pleine campagne, où nous sommes restées jusqu'à la Libération.⁵⁰ »

De très nombreux villages et petites villes se mobilisèrent pour apporter de l'aide aux Juifs et notamment aux enfants qui, pour la plupart — mais pas tous — étaient originaires de Paris ou de ses environs. Ce fut le cas dans la Drôme (notamment Dieulefit avec l'action du pasteur Eberhard et de la secrétaire de mairie Jeanne Barnier), le Gers, les Hautes-Alpes, la Haute-Loire, la Haute-Savoie, l'Isère, le Tarn, les Alpes-Maritimes (notamment Saint-Léger), la Lozère (Vebron, Rousses, et Malzieu-Ville qui protégea une centaine de Juifs sur 900 habitants⁵¹), la Nièvre, la Côte-d'Or, la Sarthe (département qui cacha le plus d'enfants juifs, notamment Montfort-le-Rotrou, Lavaré, Pont-de-Gennes)⁵², la Mayenne où des Juifs furent aidés par la population ou par les maires de villages — et même parfois des gendarmes et des policiers — qui signalèrent très tardivement les « disparitions » de Juifs dans le département notamment en 1942 et 1943⁵³, etc. En Mayenne également, citons Fougerolles-du-Plessis dans le nord du département où 33 enfants juifs furent cachés⁵⁴. Revenons sur le témoignage de Mariette Bronstein cachée dans la famille Lefèvre à Fougerolles-du-Plessis : « En 1942, mon père était déjà déporté et ma mère m'a placé avec mes deux frères, après la rafle du Vel' d'Hiv, dans une maison d'enfants à Neuilly. Une organisation juive à Paris était en charge de trouver des familles d'accueil un peu partout dans la France. Un jour on nous a dit qu'on partait pour Landivy, dans la Mayenne, et quand on est descendu du train, Monsieur Victor Lefèvre nous attendait près de sa charrette. Il nous a emmenés à sa ferme à Fougerolles-du-Plessis. Nous avons tous les trois la tête rasée à cause d'une épidémie de poux dans la maison de Neuilly. Quand je suis arrivée dans la famille Lefèvre, j'avais sept ans et demi et j'y suis restée deux ans et demi, jusqu'à la Libération. La famille Lefèvre recevait une pension mensuelle pour nous trois. Les Lefèvre étaient une famille d'agriculteurs. Nous avons été mis à la tâche, comme dans toutes les familles de fermiers où tout le monde doit participer aux travaux. C'était une vie primitive sans eau courante, électricité, toilettes, mais nous avons un toit et à manger. Leur fils, Bertrand, et leur fille, Victorine, résidaient à la ferme. La maison était composée d'une seule pièce où nous dormions tous. Ils nous ont incorporés dans leur famille comme si nous étions leurs propres enfants. Ils étaient catholiques et très croyants. Nous allions avec eux à la messe le dimanche matin ainsi qu'aux vêpres dans l'après-midi. Je me rappelle avoir suivi des cours de catéchisme. Le curé devait savoir que nous étions Juifs et a suggéré aux Lefèvre qu'on était trop jeunes pour être baptisés et qu'il fallait attendre que la guerre soit finie. Les Allemands sont passés dans le village, se sont même installés dans notre ferme pendant que des voisins nous ont logés. Il y a même eu des dénonciations de maquisards qui ont été fusillés mais heureusement personne ne nous a dénoncés. La

⁵⁰ Témoignage d'Elvire Rosemont, *Ibid.*, p. 213.

⁵¹ Pierre LABORIE, Jean-Marie GUILLON (dir.), *Mémoire et histoire, la Résistance*, Toulouse, Privat 1995, p. 232.

⁵² Sabine ZEITOUN (dir.), *Résistance et déportation*, Lyon, Centre d'histoire et de la déportation de Lyon 1997.

⁵³ Rémy FOUCAULT, *Les Juifs en Mayenne et l'antisémitisme 1939-1945, opus cit.*, pp. 16-17-18.

⁵⁴ Mairie de Fougerolles-du-Plessis. Le village fut aussi encerclé le 28 juillet 1944 par un bataillon de la 2^e division Waffen-SS *Das Reich* à la recherche de résistants.

famille Lefèvre a pris de grands risques en nous hébergeant tous les trois et nous leur sommes très reconnaissants de nous avoir permis de survivre aux atrocités de la guerre. Je ne sais pas s'ils étaient conscients des conséquences en cas de dénonciation mais leur courage et leur bonté méritent d'être reconnus. Nous avons échappé à la déportation grâce à eux car la maison de Neuilly a été vidée par les Allemands après notre départ. Tous les enfants qui n'avaient pas été placés ont été déportés. Sans le courage et le bon cœur des Lefèvre, j'aurais abouti comme mes parents dans un camp de concentration où la mort était certaine. (Texte dactylographié suivi des phrases suivantes manuscrites). Pendant ces deux années, nous nous appelions Marie Lefèvre, Simon Lefèvre et Bernard Lefèvre. Nous avons adopté leur nom très docilement.⁵⁵ » Victor et Germaine Lefèvre, ainsi que Joseph et Marie-Louise Triguel furent faits Juste parmi les Nations. À Neuilly-le-Vendin (Mayenne), Marie Mellangé qui vint en aide à plusieurs Juifs dont des enfants fut également faite Juste parmi les Nations⁵⁶.

Parmi les plus connus citons les communes du plateau Vivarais-Lignon et le village protestant du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire)⁵⁷. Le village du Chambon-sur-Lignon possède la particularité d'avoir obtenu la médaille des Justes parmi les Nations de façon collective pour le dévouement spontané de toute sa population. Les actions des pasteurs Édouard Theis et André Trocmé et sa femme Magda furent pour une large part dans la dimension exceptionnelle des actes de sauvetage et dans le nombre de sauveurs de ce village français. Le village et ses alentours sont surnommés la Montagne-refuge. Dans la région lyonnaise, l'abbé Glasberg créa des centres d'accueil à la fois légaux et clandestins⁵⁸. L'abbé Jean Rosay dirigea aussi un réseau qui permettait le passage clandestin en Suisse⁵⁹. Certains actes d'aide aux Juifs étaient brefs, sans lendemain, mais d'une très grande intensité, comme celui vécu en 1943 par Léon Jebrak âgé de 13 ans : « À Vierzon [Cher], les haut-parleurs de la gare ont annoncé : « Messieurs et mesdames les voyageurs sont priés de montrer leurs papiers pour que les autorités compétentes puissent les vérifier ». Debout près de ma place, j'étais désespéré, sans document officiel à présenter. Une femme que je ne connaissais pas, assise à ma droite, m'a vu paniquer. Elle m'a pris par le bras, m'a fait rasseoir et m'a dit : « Je dirai que tu es mon fils ». Je ne l'ai jamais revu.⁶⁰ »

Un autre type d'aide aux Juifs existait, celui relatif aux papiers d'identité. Par exemple, une lettre du préfet de la Côte-d'Or, Yves Gasné, adressée au préfet régional évoque cet aspect et informe ce dernier de l'action suspecte aux yeux du préfet de Côte-d'Or commise par le maire de Belleneuve, commune rurale près de Dijon, qui avait délivré une carte d'identité à monsieur Bock sans y apposer la mention « Juif » alors que l'ancienne carte de cette personne comportait cette mention : « [...] Le nommé Bock de Belleneuve, s'est présenté à la préfecture en 1940 et sa carte a été revêtue de

⁵⁵ www.patrimoine53fougerolles.e-monsite.com/pages/enfants-juifs-et-fougerolles/33-enfants-juifs-caches-a-fougerolles-du-plessis.html

⁵⁶ <https://yadvashem-france.org/dossier/nom/4202/>

⁵⁷ François BOULET, *Histoire de la Montagne-refuge : aux limites de la Haute-Loire et de l'Ardèche*, opus cit., ainsi que Philippe HALLIE, *Le sang des innocents, le Chambon-sur-Lignon, village sauveur*, Paris, Stock 1980 et Pierre FAYOL, *Le Chambon-sur-Lignon sous l'Occupation*, Paris, L'Harmattan 1990.

⁵⁸ Lucien LAZARE, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, 1940/1944*, Paris, Hachette 1996, p. 54.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Témoignage de Léon Jebrak, Comité français Yad Vashem.

la mention juive. Si le maire de Belleneuve lui a délivré une nouvelle carte en 1942, il n'a pas été sans remarquer que l'ancienne carte portait cette mention qu'il aurait dû faire figurer sur la nouvelle. [...] ⁶¹» Le préfet, dans la même lettre, dénonce un autre cas : « [...] Weill, de Pontailler [Pontailler-sur-Saône], n'a jamais été recensé dans le département de la Côte-d'Or et la préfecture a toujours ignoré son adresse. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il ait résidé à Pontailler lors du recensement et son arrivée dans cette localité n'a pas été signalée par la suite. [...] ⁶² »

Il convient également de revenir sur le cas d'Énéa Averbouth, assistante sociale juive de l'OSE qui grâce à l'aide du secrétaire de mairie d'Aunay-en-Bazois (Nièvre) obtint des cartes d'alimentation pour des enfants juifs : « Après avoir réfléchi, le secrétaire de mairie me dit ouvertement : « Je ne peux pas le faire mais voilà ce que je vous propose... Vous me ligotez à ma chaise et prendrez les cartes qui se trouvent dans mes tiroirs. Après votre départ, j'appellerais au secours en disant que j'ai été agressé. ⁶³ » En suivant la solution préconisée par le secrétaire de mairie, Énéa Averbouth fit bénéficier plusieurs enfants de nourriture⁶⁴. Citons ici l'éloge d'Énéa Averbouth par Eugène Minkowski, le 24 mars 1947 : « Elle a fait partie de la petite équipe clandestine qui s'était constituée à mes côtés dans le but de soustraire des enfants israélites à leurs persécuteurs. Il nous a été donné de mettre à l'abri de cette manière près de 700 enfants qui sont ainsi sortis indemne de la tourmente. Madame Averbouth a pris une part très active et sans nulle défaillance à ce travail particulièrement périlleux qui exposait ses exécutants, à chaque instant, aux représailles de la part de la Gestapo et des agents de Vichy. Pleine de courage, Madame Averbouth a toujours accepté sans mot dire, toutes les missions dangereuses que j'avais à lui confier, et les a accomplies à notre satisfaction. ⁶⁵ »

Un autre cas encore, celui de Rachel Lifchitz⁶⁶, jeune juive dont la famille était originaire du Marais à Paris, qui travailla dans le service de placement familial de l'UGIF. Après la rafle du Vel' d'Hiv, ce service œuvra dans la clandestinité en plaçant des enfants juifs menacés. Sous la direction d'une équipe militante de la WIZO (*Women's International Zionist Organization* ; organisation internationale des femmes sionistes), plus de mille enfants furent pris en charge d'une façon ou d'une autre. Rachel Lifchitz parvint à sortir des dizaines de jeunes du camp de Drancy. Elle organisa les départs et trouva des lieux de refuge en zone occupée. Rachel Lifchitz accompagnait les enfants à la gare pour les confier à des accompagnatrices non-Juives. Avec quelques autres, au péril de leurs vies, munies de fausses identités, elles leur rendaient visite dans des familles d'accueil ou des institutions, leur apportaient leur courrier, payaient les pensions. Rachel Lifchitz appartenait à un service dirigé par Juliette Stern. En janvier 1942, Juliette Stern avait pris la responsabilité de la branche n° 5 de l'UGIF. À la Libération, le service avait à sa charge plus de 1 200 enfants dispersés dans 31

⁶¹ AD 21-33 U2.

⁶² AD 21-33 U2.

⁶³ Journal intime d'Énéa Averbouth, CDJC-DLXX-2 Fond Énéa Averbouth.

⁶⁴ Sabine ZEITOUN, *Ces enfants qu'il fallait sauver, opus cit.*

⁶⁵ CDJC – DLXX-1.

⁶⁶ memorialdelashoah.org/notice.php?q=fulltext%3A%28rachel%20lifchitz%29%20AND%20id_not%3A%28%2A%29&spec_expand=1&rows=20&start=24

départements⁶⁷. Rachel Lifchitz permit également à d'autres personnes de s'impliquer à divers degrés dans le sauvetage d'enfants juifs. Ainsi, en 1943, alors âgée de 19 ans, Suzanne Mathieu étudiante à la Sorbonne et surveillante au sein du collège Sévigné intégra le groupe. En effet, alors qu'elle se trouvait au jardin du Luxembourg, en mars 1943, pour encadrer les enfants, une collègue lui demanda si elle souhaitait aider au placement d'enfants juifs. Finalement, Suzanne Mathieu et sa mère, Laure Viardot, s'engagèrent. Elles travaillèrent au placement d'enfants, auprès de Rachel Lifchitz jusqu'à la fin de la guerre. Suzanne Mathieu assura le convoyage d'une trentaine d'enfants depuis la gare d'Austerlitz jusqu'en Vendée, dans le Loiret et dans la Loire pour les placer dans des familles d'accueil.

Il convient aussi de souligner le rôle joué par l'EIF (Éclaireurs et éclaireuses israélites de France), organisation incluse dans l'UGIF, qui s'employa à sauver des enfants en les plaçant dans des colonies d'enfants, des fermes-écoles ou des exploitations agricoles, par exemple dans la région de Moissac (Tarn-et-Garonne) ou encore dans des collèges de jeunes filles comme à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). Ainsi, citons la maison des enfants de Moissac fondée en 1940 par Robert Gamzon⁶⁸ (fondateur en 1923 des Éclaireurs israélites de France), qui devint un lieu de refuge pour les jeunes juifs, encadrés par des éclaireurs juifs. On peut lire sous la plume de Robert Gamzon : « À Moissac, s'alignent de grandes maisons patriciennes anciennes résidences des minotiers du 18^e siècle. Les grandes pièces du devant serviront de dortoir, quant aux anciens dépôts de blé, sur l'arrière, ils serviront pour les ateliers et les fêtes. Et puis, ces maisons ont une double issue, ce qui peut toujours servir. »

Autres éléments de réflexion

Comme le souligne Julian Jackson : « Au bout du compte, si en France, les Juifs ont survécu à la guerre en plus grand nombre que dans une bonne partie de l'Europe occidentale, ce n'est pas pour une seule raison. À travers l'Europe nazie, le destin des Juifs a dépendu de tout un éventail de facteurs : la présence d'un gouvernement indépendant capable de s'interposer entre les Juifs et les Allemands ; l'empressement de ce gouvernement à le faire ; les effectifs des troupes d'occupation allemandes ; le calendrier de la politique anti-juive des nazis ; les réactions de l'opinion publique et les organisations qui l'exprimèrent ; l'efficacité des réseaux de sauvetage ; la géographie et la topographie du pays ; la taille et la distribution de la population juive. Aucun de ces facteurs ne fut décisif en lui-même ; ce qui importait, c'était leur combinaison.⁶⁹ » Cette analyse est confirmée par les travaux de Jacques Sémelin : « Elle dépend [la survie] [...] de facteurs généraux, de nature structurelle ou contextuelle qui tiennent aux objectifs politiques et stratégiques des nazis en Europe, à l'existence d'une « zone libre » en France, à l'évolution de l'opinion au moment des rafles, à la protestation d'éminents responsables catholiques, à la création d'une zone dite italienne, au

⁶⁷ Michel LAFFITTE, « L'UGIF, collaboration ou résistance ? », in *Revue d'histoire de la Shoah*, 2006/2, n° 185, pp. 45-64

⁶⁸ <http://www.judaisme-alsalor.fr/perso/pivert/lia/lia.htm>

⁶⁹ Julian JACKSON, *La France sous l'Occupation, opus cit.*, pp. 452-453.

développement de la Résistance, aux ratés et limites des appareils répressifs, à l'évolution du contexte international et du front militaire.⁷⁰ »

Grâce à l'existence d'une zone non occupée permettant au début de se soustraire en partie aux mesures antijuives prises par les Allemands, — même si à partir de l'été 1942 le gouvernement de Vichy abaissa toutes les barrières et se livra à une traque aux Juifs (notamment étrangers) aux côtés des Allemands (rafle du Vel' d'Hiv, rafles d'août 1942 et livraison de Juifs de la zone non occupée) — particulièrement jusqu'à l'affaissement de la ligne de démarcation en 1943 et du changement de situation dans la zone italienne, grâce aussi à l'aide de Français, les trois quarts⁷¹ des Juifs vivant alors en France survécurent (90 % si l'on fait référence aux Juifs de nationalité française, 60 % si l'on se réfère uniquement aux Juifs étrangers), un taux important comparés à d'autres pays occupés d'Europe, comme la Belgique qui ne compta que 55 % de survivants et les Pays-Bas 20 %⁷². Malgré cela, 74 182 (auxquels il faut ajouter les plus de 500 Juifs du Nord déportés par la Belgique) des 330 000 Juifs présents en France furent déportés, dont 11 400 enfants. À ces chiffres, il faut ajouter les 1 200 Juifs assassinés par la police allemande ou ses complices français, et les 3 000 autres Juifs morts d'épuisement ou de maladie dans les camps français. On arrive ainsi à environ 80 000 victimes juives⁷³. Les chiffres généraux de la déportation atteignirent pour la France 162 548 personnes (87 000 pour raisons diverses dont 60 % survécurent et les 75 000 personnes pour raisons raciales)⁷⁴.

Pour Robert Paxton, il y a deux périodes distinctes pour le régime de vichy. La première fut celle de l'exclusion des Juifs avec le statut spécifique et la politique d'aryanisation. La seconde fut celle qui, à partir de mars 1942, vit la totale collaboration à l'entreprise allemande de déportation des Juifs en contrepartie d'une souveraineté relative dans l'administration du territoire. Lors du procès de Maurice Papon, Robert Paxton déclara : « On ne peut pas affirmer que la tâche des Allemands a été rendue plus difficile par Vichy, au regard des chiffres : 75 000 Juifs français [de France] déportés sur une population de 300 000. Ce raisonnement sur des chiffres globaux n'a pas forcément grand sens, car la France offrait de multiples possibilités d'échapper à la déportation : l'état civil n'indiquait pas la religion, et les Juifs français, très intégrés dans la société, étaient difficiles à repérer [...]. Le régime de Vichy les a rendus plus vulnérables. Ils ont été marqués, certains expulsés de leur travail. Si les chiffres de déportation sont plus bas que dans d'autres pays, c'est grâce aux initiatives de beaucoup de Français, d'individus qui ont désobéi aux lois de Vichy pour les aider.⁷⁵ »

⁷⁰ Jacques SÉMELIN, *La Survie des Juifs en France (1940-1944)*, Paris, CNRS éditions 2018.

⁷¹ Environ 50 000 réussirent à quitter le territoire français, souvent par l'Espagne ou la Suisse, un tiers survécu en situation régulière, notamment 15 000 prisonniers de guerre non déportables. Cf Renée POZNANSKI, *Être juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Hachette, 1994, p. 451.

⁷² Jacques SÉMELIN, *Persécutions et entraides dans la France occupée. Comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Seuil 2013.

⁷³ Michael MARRUS, Robert PAXTON, *Vichy France and the Jews*, Stanford University Press 1995, p. 482.

⁷⁴ Serge KLARSFELD, *Le calendrier de la déportation, opus cit.*, ainsi qu'Institut d'histoire du temps présent.

⁷⁵ Témoignage de Robert Paxton, Procès Papon, mardi 28 octobre 1997, 15^e journée d'audience.



La rafle du Vel d'Hiv, juillet 1942

Le Front national

L'idéologie « Lavallo-Pétainiste » connut un sort chaotique à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La plupart de ses chefs avaient été exécutés ou emprisonnés ou encore mis sur la touche par une indignité nationale. Plus aucun parti politique d'extrême-droite n'avait pignon sur rue. Bien évidemment, il demeurait en France des foyers encore vivaces proches de l'idéologie du régime de Vichy. Mais ce n'est qu'à partir de 1972 qu'un début de réelle restructuration de certains courants d'extrême-droite se fit de manière significative avec la création le 5 octobre 1972 du Front national (FN)⁷⁶. Ce parti politique vit le jour sous l'impulsion notamment de l'Ordre nouveau, un mouvement nationaliste qui se montra actif de 1969 à 1973⁷⁷. L'Ordre nouveau, dissous en 1973, s'inspirait en partie de l'idéologie nazie. Le Front national fut construit aussi par l'action d'hommes décidés comme Pierre Bousquet, membre du parti franciste à partir de 1935. Pierre Bousquet s'engagea en 1943 dans la Waffen SS (division Charlemagne). Il fut condamné à mort à la Libération, puis sa peine fut commuée en 3 ans de prison. Il quitta le FN en 1980 et créa son propre mouvement en 1983. Léon Gaultier œuvra aussi à la création du FN. Membre de la Milice, chroniqueur à Radio Vichy et membre des Waffen SS (division Charlemagne), Léon Gaultier était un proche de Paul Marion, secrétaire général à l'information du régime de Vichy. Gaultier fut condamné aux travaux forcés en 1946. Roger Holeindre, ancien résistant,

⁷⁶ Ariane CHEBEL D'APPOLLONIA, *L'extrême-droite en France : de Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Complexe 1998, ainsi que Michel WINOCK, *Histoire de l'extrême-droite en France*, Paris, Seuil 2015.

⁷⁷ Nicolas LEBOURG, Jonathan PREDA, Joseph BEAUREGARD, *Aux racines du FN, l'histoire du mouvement Ordre Nouveau*, Paris, Ed. Jean Jaurès 2014.

fut aussi au nombre des créateurs du FN. Il participa dès 15 ans à plusieurs actions contre l'occupant allemand. Ensuite, Holeindre s'engagea pour la guerre d'Indochine, puis celle d'Algérie. Il devint membre de l'Organisation de l'armée secrète (OAS), et il fut arrêté et emprisonné en France en 1962. Enfin, Jean-Marie Le Pen, député poujadiste, fut au premier plan de la création du FN. Pierre Poujade était en 1953 le représentant parfait de ce que l'on appelait autrefois la boutique, cet univers de petits commerçants que ni les années ni les bouleversements techniques n'avaient pu arracher à la fascination toute balzacienne du tiroir-caisse. Poujade pourtant fut un jeune homme de son temps. A la fin des années 30, il milita certes dans l'organisation de jeunesse du Parti populaire français de Jacques Doriot, un ancien dirigeant communiste passé au fascisme, mais, dès que la résistance à l'occupation allemande s'organisa, il rejoignit les forces aériennes de la France libre et finit la guerre pilote et sous-lieutenant. A droite à coup sûr, mais ni collabo, ni vichyssois...

Après avoir électoralement végété dans un quasi-anonymat, le FN gagna peu à peu du terrain à partir du milieu des années 1980. Son président, Jean-Marie Le Pen se rendit coupable de plusieurs déclarations antisémites marquantes, comme l'affaire du « détail de l'histoire » à propos de l'assassinat de millions de Juifs dans les chambres à gaz nazies sur l'antenne de RTL le 13 septembre 1987, ou encore le sinistre « Durafour crématoire » prononcé lors d'une réunion publique le 2 septembre 1988. Le FN devint le Rassemblement national le 1^{er} juin 2018. Sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, Marine Le Pen, sans rompre avec certains éléments de l'idéologie du parti, le mouvement modifia peu à peu sa position à l'égard de la communauté juive, jusqu'à obtenir en 2024 de la part de Serge Klarsfeld et son fils Arnaud Klarsfeld (chasseurs de nazis, ardents défenseurs de la mémoire de la Shoah, impliqués dans le procès Papon) des déclarations publiques prenant acte de ce changement, d'abord à la faveur de la prise de position de Marine Le Pen qui dénonça la rafle du Vel d'Hiv comme un des éléments les plus marquants de l'antisémitisme abject de Vichy lors de plusieurs déclarations⁷⁸, teintée d'une certaine réserve à dénoncer la responsabilité de l'Etat français plaidant le fait que « Vichy n'était pas la France » à l'image des mêmes prises de position du président François Mitterrand. Enfin ensuite en raison de la condamnation sans réserve par Marine Le Pen de « l'horreur indicible de la Shoah » puis à la faveur du soutien d'Israël et de la communauté juive française manifesté par le RN à l'occasion du terrible pogrom du 7 octobre 2023 perpétré par les terroristes sanguinaires du Hamas. Il existe encore bien évidemment des foyers d'antisémitisme en lien avec le « vieil » antisémitisme d'extrême-droite, mais ils sont en net recul et ne forment plus la part la plus importante de l'antisémitisme qui secoue aujourd'hui la France, c'est ce qui ressort de très nombreuses enquêtes menées dans le pays depuis 5 ans et que notre enquête ne vient pas démentir. Le RN n'est plus le parti politique aux yeux des Français et d'une large majorité d'observateurs spécialisés qui symbolise l'antisémitisme aujourd'hui, celui-ci ayant glissé fortement, sous une autre forme parfois, vers l'extrême-gauche de l'échiquier politique, notamment La France Insoumise (LFI) et le Nouveau parti anticapitaliste (NPA). Notre propos se limite dans le cadre de cet article à une étude de l'antisémitisme, nous laissons donc le lecteur libre

⁷⁸ Le point, 3 février 2011 ; Slate, 22 juillet 2020.

d'aborder des thèmes périphériques de l'antisémitisme à savoir différentes autres formes de racisme⁷⁹, la xénophobie, les nationalismes, la gestion des flux migratoires, l'intégration, l'assimilation, l'entrisme de certains mouvements religieux proches d'organisations terroristes (type Frères musulmans), etc., et d'y associer les partis politiques ou mouvements qui s'en saisissent dans un sens ou dans l'autre et d'en tirer ses propres conclusions ou axes de réflexions qui lui semblent les plus appropriés.

© Didier Chauvet

BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEUR :

- Didier CHAUVET, *Sophie Scholl : une résistante allemande face au nazisme*, L'Harmattan 2004
Didier CHAUVET, *Georg Elser et l'attentat du 8 novembre 1939 contre Hitler*, L'Harmattan 2009
Didier CHAUVET, *Le nazisme et les Juifs : caractères, méthodes et étapes de la politique nazie d'exclusion et d'extermination*, L'Harmattan 2011
Didier CHAUVET, *Hitler et le putsch de la brasserie : Munich, 8/9 novembre 1923*, L'Harmattan 2012
Didier CHAUVET, *La Rose blanche : des étudiants contre Hitler*, dans Histoire du Christianisme magazine n°64 de janvier 2013 (éditions CLD)
Didier CHAUVET, *Un camp de la mort nazi oublié en Biélorussie : Maly Trostenets*, L'Harmattan 2015
Didier CHAUVET, *Hitler et la Nuit des longs couteaux : la Sturmabteilung (SA) décapitée, 29 juin-2 juillet 1934*, L'Harmattan 2016
Didier CHAUVET, *Les autodafés nazis : Mémoire du 10 mai 1933*, L'Harmattan 2017
Didier CHAUVET, *Irma Grese et le procès de Belsen : une surveillante SS des camps de concentration condamnée à mort*, L'Harmattan 2017
Didier CHAUVET, *L'incendie du Reichstag et ses suites : la première étape de la dictature nazie*, L'Harmattan 2019
Didier CHAUVET, *Franz von Papen, les années au pouvoir (1932-1934) : chancelier et vice-chancelier de Hitler. Un portrait politique*, L'Harmattan 2020
Didier CHAUVET, *Le nazisme en 150 questions*, L'Harmattan 2021
Didier CHAUVET, *Simone Veil, un parcours dans la Shoah : une analyse*, L'Harmattan 2022
Didier CHAUVET, *La Ligue des filles allemandes : les jeunes filles allemandes sous le nazisme*, L'Harmattan 2023
Didier CHAUVET, *La Shoah en France : lois, documents, témoignages*, L'Harmattan 2024

Vous pouvez retrouver l'auteur sur France CULTURE au cœur de la série sur la surveillante SS Irma Grese : www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/une-histoire-particuliere/irma-grese-la-hyene-d-auschwitz-3458913

Didier Chauvet est titulaire de la médaille de la Société des membres de la Légion d'honneur en lien avec son travail sur l'exposition : *Le camp d'internement de Mérignac : 1940-1944*.

Vous pouvez retrouver l'actualité de l'auteur sur Facebook :
https://www.facebook.com/didier.chauvet.75/?locale=fr_FR

**TOUS CES LIVRES SONT DISPONIBLES A LA VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE,
SUR AMAZON, LA FNAC, DECITRE, AINSI QUE SUR LE SITE DE L'EDITEUR :
L'HARMATTAN**

⁷⁹ Michel WIEVIORKA, *L'antisémitisme expliqué aux jeunes*, Paris, Seuil 2024, p. 9-19.

L'Harmattan